



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

NOVEMBRE 2016

SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

Chères Placidiennes,
Chers Placidiens,
Et membres du Conseil municipal,

En vertu des dispositions de l'article 955 du *Code municipal*, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité qui dresse un portrait des projets réalisés au cours de la dernière année.

Tout au long de ce rapport, je présenterai :

- les états financiers consolidés se terminant au 31 décembre 2015;
- le dernier rapport du vérificateur externe;
- le programme d'investissements et réalisations 2016;
- les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel;
- les orientations générales du prochain budget;

Suivront la rémunération accordée aux élus ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité depuis le rapport sur la situation financière 2015 jointe en annexe.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

États financiers consolidés au 31 décembre 2015

État des recettes et dépenses

Fonds d'administration

REVENUS

Fonctionnement	2 652 812 \$
Investissement	53 907 \$
Charges	2 839 322 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(132 603) \$
Moins : revenus d'investissement	(53 907) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(186 510) \$



SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

Élément de conciliation à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	272 479 \$
Remboursement de la dette à long terme	(24 709) \$
Affectations – Activité d'investissement	(128 653) \$
Excédent (déficit) accumulé	270 746 \$
Autres éléments de conciliation	517 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	203 870 \$

État de la dette à long terme

Les montants des revenus à prévoir pour le remboursement de la dette à long terme à la charge de la Municipalité, pour le secteur des Épinettes, s'élèvent à 119 200 \$ et pour la conduite sous-pressure et pompe à incendie, ils sont de 73 700 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de vérification au 31 décembre 2015 a été préparé par la firme Lavallée Binette Brière Ouellette CA et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide au 31 décembre 2015 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

INVESTISSEMENTS ET RÉALISATIONS 2016

La Municipalité a multiplié les efforts cette année pour obtenir des aides financières afin de mener à terme des projets bénéfiques pour notre communauté.

Ainsi,

- L'engagement d'une agente de développement économique, touristique et communautaire a été facilité avec une importante subvention du pacte rural de la MRC de Deux-Montagnes. Élément pivot de la démarche, celle-ci a piloté le dossier qui mènera à l'adoption d'un plan stratégique de développement local prévu pour 2017;
- Le projet pilote de bacs fleuris pour les commerçants a été mis en place afin d'appuyer la performance du secteur commercial de notre évaluation triennale pour LES FLEURONS DU QUÉBEC;



SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

- Le nouveau site internet est presque complété et le lancement est en préparation;
- La planification de la construction de la nouvelle caserne du Service de Sécurité incendie, subventionnée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) s'achève et le début des travaux est prévu au printemps 2017;
- La réfection du chemin Mondou a été complétée;
- L'engagement de personnel saisonnier au camp de jour et au quai municipal a été subventionné en partie par le Programme d'emploi d'été Canada 2016;
- Un soutien financier a été accordé aux jeunes athlètes Placidiens participant aux Jeux du Québec;
- Une aide financière a été apportée aux familles pour encourager la pratique de sports fédérés.

IMMOBILISATIONS

- L'aménagement du garage municipal du 289, montée Saint-Vincent est réalisé;
- La rénovation du bâtiment destiné à la Société Arts et Culture de Saint-Placide au parc Adélaïde-Paquette a été facilitée avec une excellente subvention du Fonds du Canada pour les espaces culturels;
- La réfection du toit du presbytère débutera sous peu;
- Le passage au DEL pour l'éclairage de rues sera fait prochainement avec l'aide d'une subvention d'Hydro-Québec;
- La correction des déficiences du système de conduites de la rue de la Fonderie qui revêtait un caractère urgent a été complétée en utilisant les sommes allouées dans le cadre du programme de la TECQ;
- L'acquisition de nouveaux appareils respiratoires autonomes pour le service de Sécurité Incendie;
- L'acquisition d'un camion Ford F550 Nacelle au coût de 18 000 \$ plus les taxes applicables;
- La vente du camion autopompe 1981 à l'Académie des pompiers de Mirabel;
- La prise de possession du camion autopompe acquis de la Ville de Chambly au coût de 35 000 \$ plus les taxes applicables tel que prévu en décembre 2015;
- L'acquisition d'un camion-citerne de la ville de Bois-des-Filion au coût de 95 000 \$ plus les taxes applicables.

Certaines de ces dépenses ont été financées à même le fonds de roulement municipal et le surplus accumulé.



INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE EN COURS

L'administration rigoureuse du Conseil, la gestion stricte des dépenses et la collaboration des services et employés municipaux ainsi qu'un bon nombre de bénévoles, ont fait à nouveau en sorte que la Municipalité devrait terminer l'exercice financier 2016 avec un surplus aux livres comptables.

GRANDES ORIENTATIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN 2017

L'année 2017 s'amorcera à nouveau avec le souci constant d'une gestion administrative saine, efficace et responsable des deniers publics. Le Conseil municipal élaborera un budget 2017 en tenant compte des besoins et préoccupations de notre population.

Comme par le passé, nous verrons à offrir à nos concitoyennes et concitoyens, des services de qualité tant en administration, en loisirs, culture et communications qu'en urbanisme, en voirie et en sécurité publique.

Nos grandes orientations pour la prochaine année seront les suivantes :

- La formation des nouveaux pompiers accueillis au sein du service sera rehaussée grâce à une aide financière du ministère de la Sécurité publique;
- La réfection de la patinoire et de la surface du terrain multisports au parc Cyrille-Lalande sera plus accessible avec la subvention obtenue via le Fonds pour le développement du Sport et de l'Activité physique et le fonds de parcs et terrains de jeux de la Municipalité;
- La construction de la nouvelle caserne du service de Sécurité Incendie au printemps 2017;
- La réfection d'une section du rang Saint-Vincent et la réfection du ponceau à la Pointe-aux-Anglais;
- Le lancement de notre plan stratégique de développement local;
- L'engagement de la Municipalité dans un processus visant l'adoption d'une politique familiale et des aînés pourrait s'amorcer si nous recevons les aides financières attendues;
- La bonification de la programmation de conférences à la bibliothèque municipale.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Tel que le requiert l'article 955 du Code municipal, je dépose auprès du Conseil municipal la liste de tous les contrats octroyés depuis la présentation du rapport du maire en 2015 comportant une dépense de



SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant et dont l'ensemble des contrats comporte une dépense dépassant 25 000 \$ (Annexe 1).

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001) requiert que le rapport du maire mentionne les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du Conseil municipal reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

En 2016, la rémunération des membres du Conseil est la suivante :

Poste	Rémunération	Allocation	TOTAL ANNUEL
Maire	18 051.60 \$	9 025.92 \$	27 077.52 \$
Conseillers	5 594.52 \$	2 797.56 \$	8 392.08 \$
Maire – Représentant à la M.R.C. de Deux-Montagnes	3 141.40 \$	1 645.80 \$	4 787.20 \$
Représentant du conseil d'administration à la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	4 662.10 \$	2 257.50 \$	6 919.60 \$

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier toute la communauté placidienne pour son soutien et sa loyauté. Le Conseil municipal se joint à moi pour remercier chaleureusement tous les comités et groupes communautaires pour l'implication et le dynamisme dont ils font preuve dans le meilleur intérêt de la Municipalité. Votre détermination et l'engagement bénévole exceptionnel au sein de chacun des organismes est l'élément rassembleur assurant la réussite des nombreuses activités sociales, communautaires, culturelles, de loisir et municipales.

Je ne peux passer sous silence l'implication locale exceptionnelle de la compagnie Les Emballages Lacroix inc. qui remet annuellement une somme importante depuis près de dix ans. Tout d'abord de l'ordre de 25 000 \$ cette somme est maintenant passée à 31 670 \$ et vient en soutien aux loisirs, parcs et organismes de notre communauté. C'est particulièrement grâce à cette somme qu'il nous est possible de maintenir l'accès à des activités de loisir à un prix plus que raisonnable pour nos citoyens et offrir une programmation événementielle dynamique.



SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

Dans un même ordre d'idée, soulignons l'apport indéfectible du Comité de loisirs qui organise depuis plusieurs années une fête de Noël exceptionnelle pour les petits, une très courue fête au Village ainsi qu'une sortie annuelle au Salon du livre et à la Cabane à sucre ! De plus, leur soutien annuel important au camp de jour estival permet un accès abordable aux familles.

La Société Arts et Culture de Saint-Placide qui célébrera ses vingt ans d'existence en 2017 nous offre depuis toutes ces années une programmation toujours aussi relevée tout comme le COSS qui organise depuis le même nombre d'années une fête nationale dont le succès ne se dément pas ! Félicitations !!!

Je vous invite tout spécialement à prendre part aux multiples activités offertes chez nous, pour vous ! Il est très important de participer aux sondages effectués afin de satisfaire vos attentes ! Permettez-moi également de vous suggérer une visite à la bibliothèque municipale ! C'est définitivement une fierté de notre milieu ! Elle offre un environnement paisible et propice à la bonne lecture avec une vaste sélection de livres, ouvrages et périodiques ainsi qu'un service internet gratuit pour les abonnés.

Je saisis l'occasion pour remercier les membres du Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli avec professionnalisme, diligence et respect. Ceci, sans oublier le service de Sécurité Incendie qui veille constamment à la sécurité de tous.

Un grand merci à tous !

Veuillez recevoir l'assurance de ma plus sincère considération,

Denis Lavigne, Maire

